



# Municipalité de Saint-Nazaire-de-Dorchester

## **AVIS PUBLIC**

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Joanie Bolduc Pelchat, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,

Que lors de la séance extraordinaire, tenue le 13 décembre 2021, Mme Nadia Vallières, conseillère, a donné avis de motion, qu'il sera soumis pour adoption lors de la prochaine séance ordinaire du Conseil municipal, le règlement 270-2022 décrétant les taux de taxes et les tarifs de compensation pour l'année financière 2022 et les conditions de leur perception.

Toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement au bureau municipal, situé au 61-A, rue Principale, sur les heures d'ouverture ou sur le site de la municipalité à l'adresse suivante : [www.st-nazaire.ca](http://www.st-nazaire.ca)

Donné à Saint-Nazaire-de-Dorchester, ce 15<sup>e</sup> jour du mois de décembre 2021.

Joanie Bolduc Pelchat  
Directrice générale/secrétaire-trésorière